

**LES PRATIQUES D'ACTION
COLLECTIVE DES AUBERGES DU
CŒUR DU QUEBEC**

*Une recherche action
participative*

**Isabelle Morissette
Elisabeth Greissler
Jean-François René**

MAI 2015

CREMIS

**Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales
et les discriminations**

Remerciements

Un très grand merci à tous les participants à cette recherche-action, sans qui nous n'aurions pu réaliser cette étude. En tout, sept Auberges se sont mobilisées autour d'entretiens de groupe et de « devoirs » à réaliser avec leurs équipes respectives : La Maison Marie-Frédéric de Québec (Cinthia Lacharité), Habit'Action de Drummond (Jennifer Dionne et Audrey Bélisle), L'Antre-Temps de Longueuil (Myriam Lepage Lamazz), Le Tournant (Sylvie Barbeau et Mireille Morin), Tangente (Jonathan Pelletier et Johanne Cooper), l'Association du Sud-Ouest (Nancy Yank), Ressource Jeunesse St-Laurent de Montréal (Geneviève Fontaine).

Merci particulièrement aux permanents du RACQ, Rémi Fraser et Tristan Ouimet Savard, qui nous ont aidés à recruter les participants et ainsi, à organiser ce processus de recherche-action. Nous avons également pu compter sur leur participation aux réflexions.

Nous souhaitons aussi souligner l'apport de François Labbé (ancien permanent du RACQ) à la rédaction du protocole de recherche et à la mise en place des conditions favorables à la réalisation de cette recherche.

Cette recherche a bénéficié d'une subvention de 7000\$ du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS). De même, une bourse de post-doctorat du Fonds québécois de recherche société et culture (FQRSC) a été mise à contribution.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
1. PROBLÉMATIQUE ET CADRE THÉORIQUE	6
2. MÉTHODOLOGIE	8
2.1 Contexte : la réappropriation des pratiques d'action collective	8
2.2 Démarche de recherche : une enquête coopérative	9
3. RÉSULTATS	11
3.1 Des freins et des leviers à l'action collective dans les Auberges	11
3.1.1 La situation des jeunes	11
3.1.2 Le contexte de l'intervention	12
3.1.3 Le contexte géographique, social et politique	12
3.1.4 Des freins et des leviers communs en intervention : le point de vue de l'AG	13
3.2 Des processus d'action collective particuliers	14
3.2.1 Les formes de l'action collective	14
3.2.2 Pourquoi faire de l'action collective ?	18
3.2.3 Comment faire de l'action collective ?	19
3.3 Bilan : les contours de l'action collective dans les Auberges	23
4. LES PERSPECTIVES D'ACTION	24
4.1 Processus de recrutement des nouveaux intervenants, encadrement et soutien continu du personnel en lien avec les pratiques collectives	24
4.2 Pratiques d'intervention	25
4.3 Partage des pratiques et des informations	26
4.4 Rôle moteur du RACQ	27
CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXE	33

LISTE DES SCHEMAS ET TABLEAUX

Tableau 1 : Les leviers de l'action collective selon les membres de l'AG du 7 novembre 2014	13
Tableau 2 : Les dimensions de l'action collective	15
Tableau 3 : Dimensions pratiques de l'action collective en lien avec les missions des Auberges	16
Tableau 4 : Les motifs de l'engagement dans une action collective	18
Tableau 5 : Les retombées de la participation pour les jeunes et les intervenants	19
Tableau 6 : Les déclencheurs de l'engagement chez les jeunes	20
Tableau 7. Les rôles de l'organisateur communautaire selon Toomey (2009)	20
Tableau 8. La démarche d'action collective selon les participants	23

Tableau 9 : Perspectives d'action en lien avec le recrutement, l'encadrement et le soutien du personnel en lien avec les pratiques collectives.....	24
Tableau 10 : Perspectives d'action en lien avec les pratiques d'intervention	25
Tableau 11 : Perspectives d'action en lien avec le partage des pratiques et des informations	26
Tableau 12 : Perspectives d'action en lien avec le rôle moteur du RACQ.....	27

INTRODUCTION

La démarche de recherche-action participative à l'origine de ce rapport s'inscrit dans un contexte où les Auberges du cœur et le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) souhaitent réfléchir aux pratiques qui soutiennent l'expression de la citoyenneté des jeunes hébergés dans les Auberges. En effet, dans le *Plan d'action 2013-2016* du RACQ, l'action collective (AC) est identifiée comme moyen privilégié de « s'assurer que la dimension de développement de la citoyenneté et de la transformation sociale qui définit l'action communautaire autonome des Auberges du cœur demeure au cœur de [sa] mission » (priorité 4 – éducation populaire, action collective et défense des droits). Plus spécifiquement, cette recherche visait à créer un espace de discussion, de réflexion, d'analyse et d'action portant sur les expériences d'action collective et les besoins de soutien et de formation des intervenants à cet égard.

Depuis le début des années 2000 face à l'individualisation de l'intervention sociale dans les organismes communautaires (René, 2009), le RACQ a initié une démarche de réappropriation des pratiques d'action collective afin de promouvoir des solutions structurelles aux problèmes sociaux des jeunes en difficulté. Ce constat d'individualisation des pratiques ressort des résultats d'une étude sur l'affiliation des jeunes hébergés mettant en avant quatre dimensions d'affiliation : rapport à soi, aux autres, à la communauté et au monde (René, Duval, Cloutier et Pontbriand, 2007). Il y est documenté que les pratiques des Auberges mobilisent peu les jeunes sur le plan de l'affiliation sociocommunautaire et, encore moins, de l'affiliation politique. Depuis, le RACQ s'intéresse plus activement à cet enjeu de participation citoyenne. Il s'agit là d'un retour aux principes d'intervention du RACQ, qui reflète son mandat de participation.

L'émergence du RAJE-citoyenne, un projet d'action collective, participe de cette volonté de questionner les modes d'intervention (Greissler et Labbé, 2012). En même temps, les pratiques développées par les Auberges renvoient aussi à leur mandat de représentation des intérêts des jeunes. En témoignent les pratiques de post-hébergement s'inscrivant dans la continuité de l'intervention, dans des perspectives valorisant une autonomie plus personnelle d'appartenance, de défense des droits, de prévention et d'amélioration des conditions de vie des jeunes (St-Louis, 1998 ; Greissler, 2014). Cette présente recherche s'attarde aux pratiques d'action collective qui soutiennent essentiellement l'affiliation au monde, à la cité. Cette dimension distingue les pratiques des Auberges d'autres ressources d'aide pour les jeunes davantage centrées sur une offre de services ou une réponse d'urgence.

Tout au long de ce processus de recherche-action participative, les participants¹ ont joué un rôle actif pour recueillir des données portant sur leurs pratiques d'actions collectives afin de réfléchir ensemble aux leviers et aux freins relatifs à leur développement. Dans cet esprit, ce document rend compte des principaux résultats et de la démarche ayant eu cours entre les mois de février et novembre 2014.

¹ Sept Auberges du cœur ont participé à la démarche. Deux personnes de la permanence du RACQ ont également pris part à cette recherche. Notez que tout au long du texte, le masculin inclut le féminin.

Dans une première section, nous présentons la problématique et le cadre théorique proposé par l'équipe de recherche². Les différentes étapes de la démarche de recherche, c'est-à-dire, la méthodologie, sont exposées en deuxième section. La troisième section étudie les principaux résultats de la recherche et ainsi, rend compte du processus de réflexion et de mise en perspective théorique de thèmes récurrents dans les rencontres entre participants et équipe de recherche : leviers et freins, sens et formes des pratiques. Des perspectives globales de réflexion théorique et pratique sont analysées dans une quatrième section. Enfin, nous terminons avec des pistes d'action suggérées par les participants et leurs équipes afin de mieux soutenir les intervenants dans leur rôle « d'agent de changement social » et de « gardien du processus » d'action collective.

Notons que lors de l'Assemblée générale du 7 novembre 2014 (AG), les résultats de la démarche ont été présentés afin de permettre aux membres du RACQ de s'approprier ces éléments et d'amorcer une réflexion sur les suites de la démarche de recherche. Nous avons cru pertinent d'insérer dans ce rapport les propos des participants recueillis lors de cette présentation. Ils seront identifiés clairement dans les sections concernées.

1. PROBLÉMATIQUE ET CADRE THÉORIQUE

Dans le cadre de cette recherche et en référence à l'expérience du RAJE citoyenne (Greissler et Labbé, *op.cit.* ; René, Caron et Morissette, 2015), nous définirons l'action collective comme un processus de mobilisation concertée autour d'un projet commun d'« individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé, dans des contextes de coopération et de compétition avec d'autres collectifs » (Céfaï, 2007 : 8). Une action collective peut prendre différentes formes : revendications, défense de droits, mobilisation, manifestation, action directe, entre autres. Si la visée de changement social est importante, cela ne vise pas toujours la transformation totale et radicale de la société, mais on peut avoir pour objectif d'agrandir l'espace démocratique dans des zones sociales particulières (Lamoureux, 2004).

Traditionnellement, l'organisation communautaire a pour vocation de comprendre et d'expliquer la nature collective des problèmes sociaux, ainsi que de proposer des solutions collectives à ces problèmes. Les visées de l'action collective dans le champ de l'intervention communautaire sont entre autres de : 1) développer les capacités d'agir des individus concernés par l'action - cela passe par la capacité d'argumenter, et la réflexivité qui permet l'ouverture aux opinions des autres ; 2) développer une citoyenneté active et critique, d'exercer le politique et 3) promouvoir des valeurs de justice sociale et de lutte contre les inégalités (Lamoureux et al., 2011; Mercier, 2009; Racine, 2010).

L'éducation populaire au Québec s'inscrit également dans les pratiques fondamentales des organismes communautaires autonomes, telles les Auberges du cœur, qui en font l'un de leurs principes communs d'intervention³. Elle se définit généralement comme :

² L'équipe de recherche est composée d'Isabelle Morissette et de Jean-François René de l'École de travail social de l'UQAM ainsi que d'Élisabeth Greissler de l'École de service social de l'UdeM.

³ « NOUS SOMMES : Des lieux d'affiliation, d'exercice de la citoyenneté et d'éducation populaire pour les jeunes en difficulté et sans abri », site Internet du RACQ, consulté le 26/09/2013, <http://www.aubergesducoeur.org/declaration>.

« l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui vise à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu »⁴. C'est une pédagogie de l'apprentissage dans l'action (et non dans la théorie), qui part du vécu des gens, qui cherche à leur redonner le pouvoir d'agir par et pour eux-mêmes sur les causes et non les conséquences des problèmes qui les concernent. Le rôle des intervenants dans un processus d'éducation populaire est multiple : éducateur, formateur, animateur, organisateur.

En fait, si l'on veut pouvoir favoriser l'« agir ensemble intentionnel », il faut qu'il existe des espaces publics permettant la parole citoyenne. Pour Hansotte (2005), ces espaces collectifs d'énonciation de la chose publique constituent la condition d'un agir collectif. De tels espaces de débat et de délibération constituent une condition d'existence fondamentale et incontournable à la démocratie (Nussbaüm, 2011). Ces espaces démocratiques permettent de participer à l'élaboration des règles du vivre ensemble, et au besoin, de se mobiliser pour agir collectivement. C'est ce que l'on appelle l'exercice du politique (Duval, 2008).

Ce processus peut survenir « naturellement », sans être « suscité » par des intervenants, mais il faut convenir que les personnes en situation d'exclusion et de marginalité font face à d'importants obstacles pour se mobiliser (Le Texier, 2006; Racine, *op.cit.*). Notons à cet égard la situation des jeunes en difficulté accueillis dans les Auberges. Les jeunes hébergés sont inscrits dans une trajectoire de vie marquée par un cumul de décrochages qui témoignent d'une précarisation, voire d'une rupture des liens sociaux. Ils sont en processus de *désaffiliation* (Castel, 1994) et, en ce sens, ils vivent un double décrochage des liens familiaux et des liens scolaires ou professionnels. Tout particulièrement chez les jeunes, la désaffiliation se manifeste par la mise à l'écart de l'espace social et politique, le sentiment de non-reconnaissance, l'impression d'être hors du monde, sans disposer d'outils et de ressources pour parvenir à trouver une place dans la société (René et al., 2007).

La trajectoire de vie des jeunes en difficulté tend donc à démontrer le rôle que jouent les inégalités sociales, non seulement dans la détérioration de leurs conditions de vie, mais aussi dans la perte d'une reconnaissance sociale et d'un pouvoir, nécessaires à l'exercice de leurs droits fondamentaux. Les Auberges du cœur observent quotidiennement les effets de la pauvreté et de l'itinérance sur la capacité des jeunes à faire reconnaître et à exercer leurs droits à l'aide sociale, à l'éducation, à des services de santé ou encore à un logement décent. Plus encore, cette désaffiliation se poursuit dans les politiques publiques, les programmes et les interventions visant à aider ces jeunes (Vultur, 2005). En effet, la logique d'aide les enferme dans un système d'assistance, dans un rôle passif. Les dispositifs « prescrivent » une solution, ignorant leurs savoirs expérientiels, leur capacité à définir leurs problèmes, leurs réalités ou leurs projets. Parfois, cela se traduit même par des situations de non-recours aux droits sociaux (Warrin, 2012).

⁴ Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), site Internet consulté le 26/09/2013, <http://www.mepacq.qc.ca/education-populaire-et-luttes-sociales/quelques-definitions/>

La participation citoyenne, surtout lorsqu'elle est collective, permet aux jeunes de jouer un rôle actif dans l'amélioration de leurs conditions de vie, d'affirmer positivement leurs droits, d'accroître leur pouvoir d'agir sur les inégalités sociales et de se construire une véritable reconnaissance sociale. Les pratiques de mobilisation leur permettent d'être à la fois acteurs de leur vie et agents de transformation sociale. La participation citoyenne permet également aux jeunes de renouer des liens positifs avec la société, ainsi que de participer à sa construction, à son évolution.

La question est donc de savoir ce qui favorise l'émergence d'actions collectives, ce qui parfois l'entrave et ainsi quelles pistes de solutions peuvent contribuer à promouvoir de tels espaces au sein des Auberges. Trois enjeux constitueraient des conditions essentielles à une véritable participation citoyenne non instrumentalisée, voire émancipatrice (Fraser, 2004; Lamoureux, 2008; René, 2009; René et *al.*, 2007). Le premier concerne les jeunes, souvent perçus comme des citoyens en devenir, plutôt que des acteurs sociaux qui ont déjà un rôle à jouer dans la société (Golombek, 2006; Smith et *al.*, 2005), et même comme des victimes, ce qui affaiblit leur rôle social (Checkoway, 2011: 341-342). Le second concerne les intervenants et, plus particulièrement, la reconnaissance de leur rôle d'acteurs à part entière. Découle alors un troisième enjeu qui porte sur la réciprocité entre adultes et jeunes au sein des lieux de participation. Il apparaît comme essentiel de prendre en considération les entraves qui peuvent exister pour mettre en place des mécanismes pouvant favoriser cette réciprocité, évitant ainsi le décalage des points de vue des acteurs, amenant une participation équitable de chacun (Bessant, 2004; Checkoway, *op.cit.*; Duval, *op.cit.*; Esau, 2007).

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Contexte : la réappropriation des pratiques d'action collective

Cette recherche porte sur les pratiques de participation citoyenne dans les Auberges du cœur. Depuis le début des années 2000, le RACQ tente d'appuyer le développement des pratiques de mobilisation afin de trouver des solutions structurelles aux problèmes sociaux des jeunes en difficulté. Par exemple, il propose des formations aux intervenants des Auberges en matière d'action collective. L'engagement citoyen des jeunes est en effet un enjeu crucial pour les Auberges du cœur. La pertinence de mener cette recherche se justifie ici par cette démarche d'engagement à l'égard des intervenants qui font face à des défis dans l'actualisation de leurs pratiques avec des jeunes aux prises avec diverses difficultés. Tenant compte de ce contexte, les objectifs suivants ont été formulés lors de la rédaction du protocole de recherche initial, à l'automne 2013.

Objectif général :

Soutenir des intervenants en vue de mieux animer, dans leurs Auberges respectives, la participation des jeunes à des actions collectives.

Objectifs spécifiques :

1. Mettre à jour un état de la situation des pratiques d'action collective;
2. Identifier les besoins de soutien et de formation des intervenants à l'action collective;

3. Déterminer ce qui pourrait, à la suite de cette enquête, constituer les futures étapes d'un plan d'action/formation.

2.2 Démarche de recherche : une enquête coopérative

Afin d'atteindre l'objectif général, l'équipe de recherche a privilégié une démarche de recherche de type action participative (RAP) et plus spécifiquement, l'enquête coopérative, une forme de RAP. En « cherchant » avec et non sur les participants, à l'instar de Oates (2002), elle favorise la participation active de tous : au niveau politique (relations entre participants, implication dans les décisions) et au plan *épistémique* (relation entre l'expérience, le savoir et les participants). Cette forme de recherche se caractérise également par la réalisation de cycles de réflexion et d'action (schéma 1). Cette méthode, permettant l'identification des besoins et des changements à apporter en termes de formation par les intervenants concernés, nous semblait la plus pertinente. En effet, elle favorise une meilleure appropriation des résultats et génère des pistes de solutions plus réalistes par rapport au contexte d'intervention des Auberges.

Le recrutement des participants s'est fait en collaboration avec le RACQ. Une invitation à participer à la démarche a été transmise à toutes les Auberges du cœur lors de l'Assemblée générale d'octobre 2013. Au total, 10 intervenants ou coordonnateurs de 7 Auberges différentes, ainsi que deux permanents du RACQ et deux stagiaires ont choisi de participer à cette démarche : La Maison Marie-Frédéric (Québec), Habit'Action(Drummondville), L'Antre-Temps (Longueuil), Le Tournant (Montréal), Tangente (Montréal), l'Association du Sud-Ouest (Montréal) et Ressource Jeunesse St-Laurent (Montréal).

Dans l'esprit de l'enquête coopérative, il était important que les participants contribuent à déterminer l'objet de la recherche et ses méthodes d'enquête. Les objectifs de recherche ont donc été reformulés de la manière suivante lors de la première journée de la démarche :

1. Réfléchir aux procédés et aux outils qui soutiennent le passage à une pensée plus collective au sein des Auberges ;
2. Réfléchir et documenter la méthodologie de l'action collective (AC) au sein des Auberges ;
3. Trouver des outils pour collectiviser, partager ce qui fonctionne et briser l'isolement vécu par certaines Auberges ;
4. Proposer des changements pour supporter les pratiques d'AC ;
5. Faire des liens entre la pratique et des éléments théoriques pour soutenir les pratiques d'AC.

Concrètement, les participants ont collaboré à quatre rencontres de recherche, de février à septembre 2014. Entre chacune de ces rencontres, ils ont recueilli des observations, répondu à des questions avec leur équipe de travail et transmis des commentaires au sujet des comptes rendus de recherche produits à la suite de chacune des rencontres. En d'autres mots, les rencontres de recherche étaient grandement alimentées par ce qu'apportaient les participants. Le travail de synthèse réalisé entre chacune des rencontres permettait de construire la rencontre suivante, en tenant

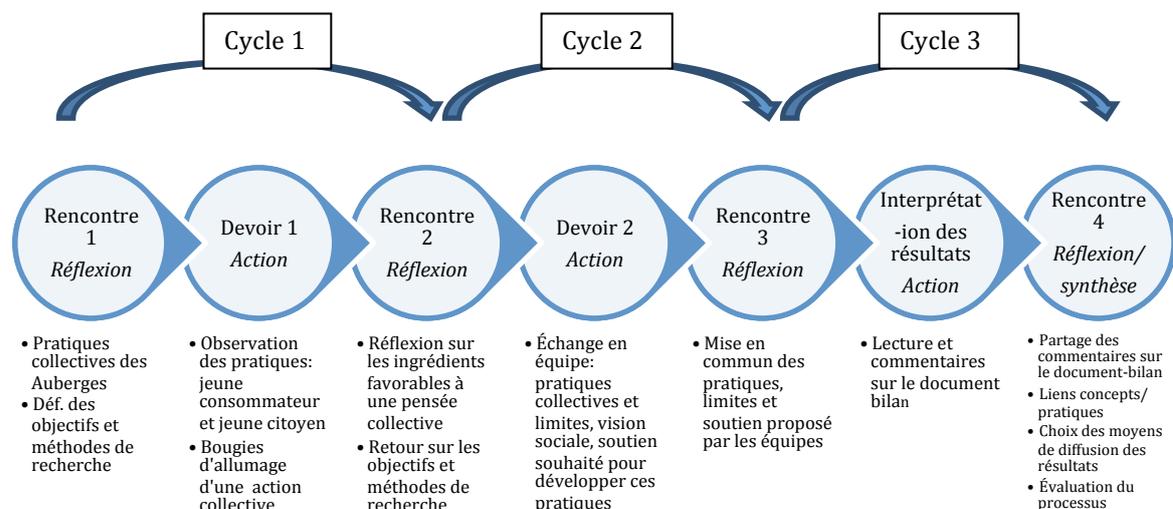
compte de ce qui avait émergé dans la rencontre précédente. *A posteriori*, on peut identifier trois cycles à cette démarche.

Le premier cycle a porté sur la manière de développer une pensée plus collective dans les Auberges et sur les ingrédients favorables à l'émergence d'actions collectives :

- Pratiquer l'éducation populaire au quotidien ;
- Favoriser une démarche et un processus de changement social ;
- Mettre en place des moyens pour sortir du carcan de l'intervention individuelle.

Le deuxième cycle a davantage fait ressortir l'importance du rôle de l'intervenant pour traduire les principes des Auberges en pratiques concrètes de développement d'une pensée et d'actions collectives. Cela a permis de dégager des changements à apporter au sein des Auberges et du RACQ et des moyens concrets pour soutenir les intervenants dans le développement de ces pratiques collectives. Le troisième cycle prend appui sur les résultats issus de nos échanges et des données recueillies sur le terrain, favorisant l'émergence de certains éléments transversaux d'analyse et de réflexion, en lien avec les théories sur l'action collective. La présentation des résultats à l'AG du RACQ avec certains participants, fait également partie de ce troisième cycle de RAP.

Schéma 1 : Les cycles de la démarche de recherche et les principaux faits saillants



En somme, cette démarche a permis aux Auberges participantes de réfléchir ensemble à ce qu'est l'action collective au sein des Auberges, aux raisons et aux bénéfices liés à ce type de pratiques ainsi qu'à la manière de les supporter. Par ailleurs, certains éléments précisant le cadre de cette recherche doivent être soulignés. D'abord, les résultats obtenus ne sont pas exhaustifs, en raison de notre mandat qui ne consistait pas à dresser un portrait complet des pratiques d'action collective dans les Auberges. Néanmoins, différentes pratiques visant à développer la citoyenneté des jeunes ont été discutées. Deuxièmement, les sept Auberges ayant participé à la recherche présentaient un profil de pratiques déjà orientées vers le collectif. Cependant, les membres présents lors de l'AG ont pu s'exprimer sur les résultats de la démarche de recherche. Ils ont validé en

grande partie les données recueillies pendant la démarche, y reconnaissant la réalité de leur Auberge. Troisièmement, les modestes ressources financières disponibles pour la recherche ont forcément influencé son ampleur.

3. RÉSULTATS

Dans cette partie, nous proposons une description et une analyse des principaux résultats de la recherche. Nous tentons ainsi de rendre compte du processus de réflexion et de mise en perspective théorique de thèmes récurrents dans les rencontres de recherche : leviers et freins, processus d'action collective. Dans chaque section, nous présentons une synthèse des propos échangés avec les participants. Nous souhaitons également rendre compte des réflexions théoriques ayant émergé au cours du processus de recherche. En effet, lors de la quatrième rencontre, les participants ont échangé à partir de notions plus théoriques. Cette démarche nous a permis d'approfondir certains thèmes. Enfin, nous avons également profité de l'AG du 7 novembre 2014 pour continuer les échanges et valider certains résultats. Les sections présentent donc une synthèse de l'ensemble de ces propos.

3.1 Des freins et des leviers à l'action collective dans les Auberges

Tout au long de la démarche de recherche, le thème des obstacles à la réalisation d'actions collectives fut récurrent dans les propos des participants. En effet, que ce soit la situation des jeunes, le contexte d'intervention ou le contexte structurel, des éléments ont été régulièrement identifiés comme autant de freins à lever pour l'entrée en action des jeunes. Des leviers ont également été nommés pour chacun de ces thèmes. Nous avons regroupé ces propos dans cette partie.

3.1.1 La situation des jeunes

Nous n'avons pas directement abordé la situation des jeunes pendant la démarche, toutefois, il a souvent été question de leur place, au centre du processus d'action collective. Notons que nous n'avons pas interrogé de jeunes. Cette recherche repose sur les analyses formulées par les intervenants.

Le profil des jeunes des Auberges représente un réel défi pour réaliser une action collective. Des difficultés vécues importantes posent des freins à l'action. Certains jeunes ne se sentent pas prêts pour se mobiliser. Il est important de comprendre les trajectoires en « dents de scie » des jeunes hébergés dans les Auberges. Le séjour est parfois de courte durée (quelques semaines) ; et certains d'entre eux font des allées et venues entre différentes Auberges ou d'autres organismes communautaires. C'est un contexte difficile pour la mise en œuvre de projets collectifs. De plus, à l'image d'autres jeunes dans la société, certains sont désintéressés de la chose publique à leur arrivée dans l'Auberge. Un frein à la participation viendrait de la difficulté à trouver une cause commune à tous les jeunes dans un milieu donné. Les intérêts et les préoccupations sont bien différents, surtout entre les mineurs et les majeurs. Or, toute action collective repose sur un intérêt commun à agir collectivement pour une cause.

Cela étant, on retrouve également de nombreux jeunes motivés par la participation citoyenne. Il arrive que certains d'entre eux prennent goût à l'action collective au contact des autres et des projets existants. Ce sont des occasions concrètes qui vont leur permettre de mieux saisir leur pouvoir de changer le cours des choses. De même, il est important de noter les liens qui perdurent avec les anciens résidents, qui, une fois passés à une autre étape de leur vie, se sentent prêts à s'engager et à rendre la pareille. Les exemples d'actions collectives montrent la nécessité de partir des préoccupations et des indignations des jeunes tels qu'ils l'expriment. En ce sens, la mobilisation par les pairs est une piste à suivre.

3.1.2 Le contexte de l'intervention

Si les jeunes sont au centre de l'action collective dans les Auberges, le contexte d'intervention représente la base du champ des possibles pour les intervenants.

Les pratiques d'intervention avec les jeunes connaissent une forte tendance à l'individualisation (René, 2009). Que l'on mette en cause la professionnalisation de l'intervention dans le communautaire ou la nécessité de rendre des comptes sur ses actions, nombre d'intervenants sont moins à l'aise avec l'intervention collective, certains ont même évoqué des difficultés avec la dynamique de groupe changeante. Ces paramètres sont d'autant plus importants à prendre en compte que les intervenants eux-mêmes s'identifient comme étant le plus puissant levier à l'action collective. En effet, la participation des jeunes est suscitée par les intervenants qui utilisent tantôt des approches critiques, tantôt des espaces ou des temps (plus ou moins formels) de collectivisation des problèmes rencontrés. Il s'agit de développer des moyens de « sortir du bureau » pour permettre une prise de parole des jeunes, leur donner un rôle actif, afin de leur faire vivre des expériences de citoyenneté. En ce sens, d'après l'analyse des expériences accomplies, les jeunes apprécient davantage les actions spontanées et à durée limitée dans le temps. Soulignons un aspect intéressant : pour certains intervenants, travailler avec les émotions est la clé pour mobiliser les jeunes.

Les ressources, les moyens d'action des intervenants et des Auberges représentent autant de freins que de leviers à l'entrée en action. Ainsi, le roulement de personnel important, le sentiment de solitude dans l'action collective, la difficulté à motiver les équipes ou les collègues et le manque de ressources matérielles, posent des limites à l'intervention collective. Cependant, notons l'existence de structures d'actions collectives déjà établies ou l'initiative du RAJE citoyenne qui a réuni nombre d'Auberges. Afin de favoriser l'appropriation par les intervenants de leur propre rôle de citoyen et des approches d'éducation populaire et de défense des droits, le soutien des directions et du RACQ est identifié comme étant véritablement indispensable.

3.1.3 Le contexte géographique, social et politique

Le contexte de l'intervention n'est pas le seul élément névralgique du cadre d'action dans les Auberges. Dispersées sur l'ensemble du territoire du Québec, elles sont aux prises avec des contextes géographique, social et politique différents qui représentent autant de contraintes que de leviers.

L'éloignement de certaines Auberges ne permet pas toujours la collectivisation des moyens d'action, comme on a pu l'observer dans le cadre du RAJE citoyenne. En effet, cet espace de mobilisation s'est vite concentré sur la région métropolitaine. En outre, il existe une inégalité en termes de ressources, de coût/absence de transport pour les jeunes entre les régions du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, la législation et l'actualité influencent considérablement les modalités d'action. La judiciarisation des jeunes empêche de les mobiliser de peur de renforcer leur casier judiciaire. Par exemple, le récent règlement municipal P-6⁵ est un frein important identifié par les jeunes et les intervenants. En même temps, les intervenants se servent de ce contexte pour motiver les jeunes à s'engager et à lutter pour leurs droits. L'actualité politique est un moyen intéressant pour réfléchir ou agir ensemble, pour donner accès à l'information à travers la lecture des journaux.

Enfin les valeurs sociétales compromettent certaines possibilités d'action. L'idéologie néolibérale et le courant individualiste ne favorisent pas l'entrée en action des jeunes qui ne se sentent pas toujours concernés par le monde qui les entoure. Toutefois, les jeunes sont invités à participer à des activités extérieures à l'Auberge pour leur permettre de voir le réseau de solidarité et les ressources existantes qui portent des valeurs de justice sociale et d'entraide.

3.1.4 Des freins et des leviers communs en intervention : le point de vue de l'AG

La présentation de la recherche lors de l'AG du 7 novembre 2014 à Québec a permis de valider ces résultats et ainsi, de constater qu'ils étaient partagés par de nombreux intervenants. En effet, on observe que les jeunes ne se sentiraient pas toujours concernés par l'action collective, ne s'identifiant pas facilement à la cause défendue. Par exemple, des jeunes ne s'identifient pas à la communauté visée par la *Nuit des sans-abri*. Que l'on mette en cause l'hétérogénéité des jeunes hébergés ou les particularités de leurs trajectoires, leur identité citoyenne est différente selon leur région d'origine, leur famille ou leur culture. Partant, il apparaît parfois difficile de proposer des projets rassembleurs.

Par ailleurs, les mêmes limites du contexte d'intervention ont été discutées, en particulier en ce qui concerne le manque de temps disponible pour de telles activités collectives. Toutefois, à l'unanimité, les intervenants ont reconnu qu'il était nécessaire d'en faire l'effort. D'autres leviers ont été mis en exergue pendant ces échanges. Parmi ceux-ci, on retrouve des éléments se rapportant aux contours de l'action collective et aux moyens à mettre en œuvre. Ils sont résumés dans le tableau 1 qui suit :

Tableau 1 : Les leviers de l'action collective selon les membres de l'AG du 7 novembre 2014

CONTOURS DE L'ACTION COLLECTIVE	MOYENS D'ACTION COLLECTIVE
Langage simple, vulgarisation pour les intervenants et les jeunes	Préparation de l'action en amont, en équipe Évaluation de l'action et des apprentissages

⁵ Selon Wikipédia, le **règlement P-6**, « est un règlement municipal de la Ville de Montréal encadrant les manifestations et le port du masque sur le territoire de la ville. Il est en vigueur depuis le 18 mai 2012 ». Ce règlement a été dénoncé par de nombreux collectifs : COBP, ASSÉ ou Projet Montréal.

	faits par les jeunes et les équipes
Orientation moins dogmatique de l'action collective	Activités réalistes, faisables, dans un temps court Actions ancrées dans le quotidien, dans l'Auberge, dans le milieu immédiat du jeune
Démarche de sensibilisation, notamment pour les mineurs → rôle d'élève, d'enfant dans une famille → amorce d'action collective	Éducation populaire, développement de la citoyenneté, activités formelles et informelles de réflexion au sein même de l'Auberge
Démarche d'ouverture au monde	Intervention dans la continuité du rapport à soi et du rapport au monde. Ouverture sur le quartier, la communauté

3.2 Des processus d'action collective particuliers

Au courant de notre démarche de RAP, un certain nombre de questions théoriques essentielles nous ont interpellés. Nous les avons regroupées et reformulées afin de les partager aux participants lors de la quatrième rencontre de recherche avec le groupe (voir schéma 1). Ces questions portent sur les processus d'action collective : *primo*, la définition de l'action collective pour les Auberges ; *deuxio*, la pertinence d'adopter ces pratiques ; et *tertio*, la possibilité de les mettre en œuvre. Pour chacune de ces questions qui feront l'objet des sections qui suivent, des éléments théoriques (issus d'écrits) et pratiques (provenant des échanges avec les intervenants) seront présentés. Notons que pour les éléments théoriques, nous avons repris la synthèse théorique présentée par Mathieu (2004) dans un ouvrage didactique sur la sociologie des mouvements sociaux.

3.2.1 Les formes de l'action collective

Lors de la quatrième rencontre, nous avons estimé qu'il était important de reprendre certains éléments plus théoriques pour approfondir les échanges avec les participants et mettre en perspective les réflexions avec certaines pratiques qu'il est parfois difficile de bien définir. En fait, nombre de participants ne savaient pas toujours comment qualifier certaines approches d'intervention collective.

3.2.1.1 Éléments théoriques de définition de l'action collective

Il est important de mentionner que l'on retrouve dans les écrits un ensemble de processus collectifs différents qui sont qualifiés d'action collective : mouvements sociaux, mouvements d'action sociale, défense de droits, mobilisation, confrontation connotée politiquement, protestation sociale, etc. Il y a donc un large spectre d'actions collectives possibles, allant des phénomènes collectifs spontanés jusqu'à des mouvements plus organisés (Céfaï, 2007). Cependant, des dimensions communes à cette étendue de formes possibles permettent de qualifier ce qu'est une action collective, tel que présentées dans le tableau 2, ci-dessous :

Tableau 2 : Les dimensions de l'action collective

Dimensions	Modes d'action
<p>LE COLLECTIF</p>	<p>Agir ensemble, se regrouper volontairement, avoir un projet concerté, des revendications communes. Le collectif est un enjeu pour l'intervention : le passage du « je » au « nous », de la sphère privée à la sphère sociale.</p>
<p>L'INTENTION</p>	<p>Agir ensemble en faveur d'une cause et d'un projet explicite rassembleur, dans un but donné : intérêt matériel ou identitaire (logement, revenu minimum décent, mariage pour tous, etc.). L'intention poursuivie touche aux motivations des intervenants et des jeunes à agir ensemble. Dans les OCA, on agit dans une perspective de justice sociale. Toutefois, certaines actions peuvent se retrouver à l'extrême droite sur l'échiquier politique.</p>
<p>L'ORGANISATION</p>	<p>Modèles hiérarchiques ou non, il s'agit de l'espace qui permet au collectif de se regrouper. Il peut être symbolique ou concret, comme avec le RAJE. Les personnes en situation de marginalité n'agissent pas seules, une organisation préexistante permet aux actions d'émerger. Les intervenants jouent souvent le rôle important de « soutiens extérieurs », ils suscitent la mobilisation.</p>
<p>LA POLITISATION</p>	<p>Agir collectivement contre un adversaire, une cible, ou un interlocuteur. Porter des revendications, porter une voix, une idée, un projet, une identité dans l'espace public. Avec le RAJE citoyenne, l'action a pris forme lorsqu'un interlocuteur auprès duquel porter ces revendications a été identifié.</p>
<p>LA DOMINATION</p>	<p>Dénoncer des rapports sociaux inégalitaires. Rendre visible et faire entendre sa domination, pour transformer le rapport de force. Revendiquer sa liberté. C'est un conflit, non pas dans le sens d'une opposition ou d'une révolution, mais dans le sens d'une interaction selon laquelle on souhaite prendre une nouvelle place dans cet espace public. La domination rejoint l'idée de la politisation et de la cible, même si l'on peut manifester pacifiquement, négocier et se concerter avec sa cible.</p>
	<p>Ne concerne pas nécessairement la société dans son ensemble ; peut consister à</p>

LE CHANGEMENT SOCIAL	se faire reconnaître une place dans l'espace public ; Revendiquer une meilleure redistribution des richesses, un élargissement des zones de démocratie, se saisir des espaces de parole, etc.
-----------------------------	--

Toutes ces dimensions amènent à s'interroger sur le projet à porter et sur l'intérêt de faire de l'action collective au sein des Auberges du cœur et du RACQ. D'ailleurs, parmi les leviers identifiés plus haut, on retrouve des éléments de cette définition.

3.2.1.2 Perspectives pratiques et échanges avec les participants sur les dimensions de l'action collective

Les échanges avec les participants à la recherche ont montré à quel point il était bénéfique de se donner des repères théoriques. Cela contribue, entre autres, à se sentir plus à l'aise de porter de tels projets au sein du RACQ. Par ailleurs, ces éléments de définition permettent de constater que les Auberges pratiquent davantage l'éducation populaire.

Définir l'action collective, c'est aussi mettre des limites : les actions qui correspondent réellement à ce processus et celles qui n'en font pas partie. Si les balises théoriques ne doivent pas empêcher les actions d'émerger spontanément dans les Auberges, il apparaît néanmoins très important de faire la **distinction** entre les **activités de groupe** et les **actions collectives**. La dernière repose sur la volonté d'agir collectivement pour favoriser un changement social alors que la première s'apparente à des activités plus ludiques en groupe (par exemple, un match de hockey).

Finalement, les échanges autour de ces aspects plus théoriques ont fait apparaître des éléments pratiques de mise en œuvre de l'action collective, dans la logique des missions et de la vocation des Auberges. Le tableau suivant présente une synthèse de ces réflexions amenées par les participants dans le processus de recherche :

Tableau 3 : Dimensions pratiques de l'action collective en lien avec les missions des Auberges

MISSIONS/VOCATION	DIMENSIONS PRATIQUES
L'affiliation	L'entrée dans l'Auberge et la continuité de l'intervention (post-hébergement)
L'éducation populaire	Ateliers de groupe, espaces de rassemblement, de partage de ses préoccupations et de délibération ; Passage du « je » au « nous », dialogue, formation, changement de perception de soi et du monde (Freire)
La défense de droits	Dénonciation de la perspective juridique et néolibérale actuelle (charte des droits et libertés, judiciarisation, P-6, etc.), de l'individualisation

	Forums, cliniques juridiques Développement d'une philosophie/idéologie différente
La méthodologie d'intervention	Faire le choix de l'action collective → processus d'intervention efficace → croyances, valeurs des intervenants → niveau interne : un groupe de jeunes → niveau externe : RACQ, groupes alliés, société → sphère personnelle → sphère sociale
Le développement d'une citoyenneté active et l'appropriation de l'espace public	Développement de nouveaux canaux de démocratie directe Espace permanent (comme le RAJE) Visibilité dans l'espace public : reconnaissance Espace public multiforme (Internet, réseaux sociaux)
Le changement social	Résistance (conflictuelle ou consensuelle) Changement réaliste et faisable (groupe de jeunes, Auberge, quartier, ville puis province, voire, pays)

Toutes ces réflexions aident à voir les espaces qui peuvent être utilisés au sein des Auberges pour mettre en œuvre des actions collectives. En outre, force est de constater qu'il est question ici davantage d'actions politiques, dans la sphère sociale, au sein de l'espace public et moins d'actions à plus petite échelle. Or, le changement social peut se produire à l'intérieur de l'Auberge. En ce sens, les travaux de Greissler (2013) sur l'engagement montrent que les jeunes en difficulté entrent davantage en action dans leur sphère personnelle et locale, et privilégient moins les modes d'action spectaculaires ou révolutionnaires. Ils auraient donc tendance à s'engager au sein d'espaces invisibles, non reconnus (être végétarien, aider ses proches). C'est notamment en raison d'un sentiment d'impuissance, d'inaccessibilité des autres formes d'engagement, mais cela s'explique également en raison de leur place dans l'espace public.

Les participants ont estimé intéressant de réfléchir à la manière dont les dimensions plus « théoriques » pourraient être exploitées à l'avenir dans les formations du RACQ. Par ailleurs, les Auberges organisent déjà des activités de groupe, des rencontres de résidents, ou des ateliers. Ces banques d'activités pourraient être mieux partagées au sein du RACQ⁶. Enfin, l'éducation populaire semble être un levier couramment employé, permettant de construire des espaces de collectivisation, de délibération et éventuellement d'entrer en action. Les participants se sont demandés comment évoluer vers cette philosophie d'intervention qui semble moins décourageante que de viser l'ensemble du processus d'action collective.

Les éléments de réflexion qui viennent d'être nommés rejoignent les pistes d'action énoncées en cours de processus de recherche. Pensons, par exemple, à l'importance

⁶ Nous avons synthétisé en annexes différentes pratiques exposées par les participants.

d'embaucher des personnes qui portent ces valeurs collectives (voir p. 20 pour connaître toutes les pistes).

3.2.2 Pourquoi faire de l'action collective ?

La démarche de recherche a permis de prendre connaissance de freins quotidiens pour les jeunes, les intervenants et le RACQ dans la mise en œuvre de pratiques collectives. Face aux obstacles qui se posent quotidiennement, on peut pourtant se demander pourquoi il est utile de développer des pratiques d'action collective dans les Auberges.

3.2.2.1 Éléments théoriques sur l'utilité de l'action collective

Alors que l'on a tendance à mettre en avant l'apathie ou le manque d'engagement des jeunes (Becquet et De Linares, 2005), il existe de nombreuses motivations d'entrer en action. Si la situation de marginalité représente un réel frein qu'il faut être capable de surmonter (Le Texier, 2006), les écrits présentent des **motifs** d'engagement intéressants à connaître. Il existe en effet des **retombées** assez importantes pour susciter la participation à une action collective quelles que soient les difficultés vécues personnellement. Que ces gains soient personnels, sociaux ou symboliques, les échanges entre participants ont permis de constater qu'ils correspondent à la réalité des jeunes hébergés. Les motifs présents dans la littérature sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Les motifs de l'engagement dans une action collective

Calcul rationnel coût vs bénéfices	Intérêt personnel à s'engager (touche à la situation personnelle) Risques trop élevés pour s'engager (santé, judiciarisation)
Besoins relationnels	Vivre ensemble, solidarité, expériences relationnelles, relations significatives avec le groupe ou avec quelques personnes
Motifs symboliques	Valeurs, façons de penser, envie, bon <i>timing</i>
Gains identitaires	Développement de soi, acquisition de compétences, pouvoir d'agir Outils pour se construire

3.2.2.2 Perspectives pratiques et échanges avec les participants sur l'utilité de l'action collective

Les participants ont estimé qu'il était important de parler des retombées des actions collectives et des raisons pour lesquelles il est intéressant d'adopter ce mode d'intervention tant cela concerne le projet des Auberges et permet aux intervenants de contourner certains freins. Ainsi, d'autres dimensions plus concrètes ont été identifiées en termes d'effets positifs pour les jeunes et pour l'intervention. Ils sont repris dans le tableau qui suit :

Tableau 5 : Les retombées de la participation pour les jeunes et les intervenants

POUR LES JEUNES	Procurer plaisir/motivations
	Se sentir touché, concerné
	Développer l'identité, utilité sociale
	Développer des compétences et un pouvoir d'agir
	Construire une place dans l'espace social
	Développer un réseau social
POUR L'INTERVENTION	Favoriser une relation égalitaire (pas de rôle d'expert ou de rapport de pouvoir)
	Développer un niveau de réflexion plus globale et critique
	Laisser une trace dans l'Auberge ; favoriser la reconnaissance des pratiques
	Briser la logique de représentation, la fonction de porte-parole des intervenants → co-construire l'action
	Questionner les pratiques
	Maintenir les principes d'action communautaire autonome (déclaration de principes du RACQ)
	Favoriser le changement social

3.2.2.3 Les bénéfices de l'action collective : point de vue de l'AG

Dans la continuité des temps d'échanges avec les participants, la présentation de la recherche à l'AG de novembre 2014, a été l'occasion d'approfondir certaines dimensions des bénéfices de l'action collective avec les autres Auberges présentes. Parmi les réponses données, qui vont dans le même sens que celles des participants, citons :

- Brisser l'isolement
- Sortir de sa situation de victime pour devenir acteur
- Redonner un sens à son propre projet de vie
- Identifier ses propres forces ; se découvrir de nouvelles forces
- Développer les rapports interpersonnels (découverte des forces des autres)
- Diminuer la charge de travail des intervenants
- Sortir les intervenants de la gestion des situations individuelles
- Changer le cadre d'intervention, mettre un autre chapeau d'intervention
- Changer la dynamique dans l'Auberge et le lien entre les intervenants et les jeunes ; la dynamique de groupe devient plus forte
- Développer un lien de confiance avec les jeunes et entre les jeunes

3.2.3 Comment faire de l'action collective ?

La question des pratiques d'action collective est au centre des préoccupations des intervenants. Cette thématique a été évoquée dans bien des échanges lors du processus de recherche. Cette section reprend à la fois les perspectives théoriques présentées et discutées avec les participants ainsi que les exemples de pratiques qu'ils ont partagés.

3.2.3.1 Perspectives théoriques : les déclencheurs de l'action collective et les rôles

Sont mis en avant ici les résultats de travaux de recherche sur l'engagement des jeunes en situation de marginalité (Greissler, 2013). Entre 2010 et 2012, des jeunes ont été rencontrés entre autres dans les Auberges du cœur et invités à participer à des *focus groups*. Ces éléments ont été discutés avec les participants à qui l'on avait également proposé la lecture d'un article de Duval (2008). Cela nous a permis de mettre en exergue des déclencheurs de l'entrée en action résumés ici dans le tableau 6 :

Tableau 6 : Les déclencheurs de l'engagement chez les jeunes

POUR LES JEUNES	Décision personnelle de s'engager ou ne pas s'engager
	Maturité : libre arbitre
	Personne significative qui aide à se mobiliser
	Cause et mode organisationnel attrayants
POUR LES INTERVENANTS	Déclenchement et maintien de la participation des jeunes (« soutiens extérieurs », accompagnateurs, acteurs participants)
	Gardiens du processus (Duval, 2008) : assurer les temps de délibération et d'action collective (prévus, structurés), animer les espaces de participation

Si, comme le suggère le texte de Duval (*op.cit.*), les intervenants sont les « gardiens du processus » d'action collective, deux types de rôles en organisation communautaires ont été identifiés par Toomey (2009) : des rôles traditionnels - desquels on cherche la plupart du temps à se distancer - et des rôles plus alternatifs que l'on tente de construire dans l'interaction avec les jeunes. Une synthèse de cet article a également été présentée aux participants lors de la quatrième rencontre afin de favoriser les échanges sur ce thème. Le tableau 7 reprend cette synthèse :

Tableau 7. Les rôles de l'organisateur communautaire selon Toomey (2009)

RÔLES TRADITIONNELS	Sauveur : rôle héroïque
	Provider : offre de services, réponses aux besoins de population cible
	Modernisateur : pro-changement structurel, sans nécessairement considérer là où se situe le jeune dans sa façon de vouloir, ou non, changer le monde
	Libérateur : autre forme de rôle héroïque
RÔLES ALTERNATIFS	Catalyseur : agent de changement, semeur de graines, en indiquant une direction
	Facilitateur : approche indirecte pour susciter la participation, créer les espaces de délibération
	Allié : soutien, représentant, porte-parole. Connaissance plus personnelle des jeunes. Plus grande proximité relationnelle. On

	accompagne les jeunes en étant parfois soi-même acteur de l'action.
	Défenseur : rôle actif investi. Supports extérieurs selon ses connaissances et ses compétences particulières : juridiques, environnementales, etc. Aide à avoir plus de portée et de crédibilité

Cette présentation des différents rôles montre que malgré la volonté de faire de l'AC et de développer l'*empowerment*, on se retrouve parfois à jouer plusieurs rôles à la fois. La question n'est pas de savoir quel est le meilleur rôle, mais davantage de comprendre que toute posture a un impact sur les jeunes. Cette réflexion permet d'établir les frontières/limites des rôles que l'on va jouer.

Certains rôles nous amènent effectivement à poser un cadre prédéfini, d'autres rôles permettent de laisser émerger les choses par le groupe de jeunes, par exemple. Il faut toujours assumer, cependant, que l'intervenant suscite la participation des jeunes. La démarche de recherche démontre bien l'importance du rôle joué par l'intervenant. La question est de savoir quel rôle est-on personnellement à l'aise de mettre en avant en tant qu'intervenant et comment l'assumer face aux jeunes, tout en tenant compte du cadre d'intervention de l'Auberge.

3.2.3.2 Perspectives pratiques et échanges avec les participants sur les déclencheurs et les rôles en action collective

Les intervenants ont partagé de nombreuses réflexions en ce qui concerne la pratique de l'action collective. Ils ont partagé leurs façons de faire pour susciter la participation des jeunes et mener des processus d'action collective. Cette section présente une synthèse de ces nombreux échanges.

Tout d'abord, nombre de déclencheurs de mobilisation se trouvent dans l'**actualité**. Le *Jour de la Terre* en 2012, où 200 000 personnes ont défilé à Montréal, fait figure d'exemple pour les intervenants ayant réussi à susciter la participation de jeunes. Cela montre qu'il est intéressant de saisir les **occasions du quotidien** pour déclencher un processus et peut-être mener une AC avec les jeunes. La démarche de recherche a également donné l'occasion de parler de l'importance des **émotions** dans un processus d'AC. Les intervenants font référence ici aux motifs de l'engagement développé dans la littérature : plaisir, intérêt, ou proximité personnelle avec la cause défendue.

Globalement, les actions collectives réalisées sont ciblées selon les valeurs de l'action communautaire : justice sociale, autonomie, démocratie, solidarité, respect. Les jeunes qui s'engagent se sentent proches de ces valeurs plus collectives ou moins individualistes. Le défi est donc de rejoindre les autres jeunes, qui, *a priori*, portent moins ces valeurs. Ce défi porte, en particulier, sur le rôle des intervenants dans le processus d'action collective.

Pour les participants à la recherche, les intervenants constituent en quelque sorte cette organisation nécessaire à l'émergence d'une action collective. Ils doivent contribuer à organiser le processus. Idéalement, les actions, les espaces de participation et les

démarches sont initiés par les jeunes et soutenus par les intervenants, mais dans la réalité, ce sont souvent les intervenants qui amorcent l'action. Il s'agit ensuite de tendre, le plus possible, vers le **PAR et POUR**, mais l'irrégularité de la fréquentation, la courte durée de séjour, appelle l'intervenant à assurer une présence constante et continue dans le processus d'action collective.

Les participants ont aussi affirmé à maintes reprises que dans les organismes communautaires et les Auberges du cœur, les **activités d'éducation populaire autonome (ÉPA)** devraient être des activités permanentes, réalisées au quotidien. Quand vient le temps d'agir ensemble, de façon concertée, les jeunes devraient pouvoir choisir l'action, tout en ayant l'appui des intervenants. Cela commande d'être proactifs et d'offrir son soutien, mais les décisions des jeunes devraient donner la direction de l'intervention. Cela nécessite de la souplesse au niveau des possibilités d'action et de l'attention pour tenter de répondre aux intérêts des jeunes (aide sociale, environnement, etc.)

Dans cet ordre d'idées, la résolution adoptée à l'AG d'octobre 2013 au sujet du rôle des intervenants qui participent au RAJE citoyenne a été évoquée par les participants. En effet, elle est importante, car elle insiste sur le rôle de participant des intervenants qui accompagnent ainsi le processus d'action collective par et pour les jeunes. Au sein du RAJE, l'intervenant était appelé à jouer divers rôles selon les actions et selon les jeunes présents dans la démarche, comme le souligne l'extrait du PV :

Le rôle des intervenants qui participent au RAJE citoyenne en est un « d'éducateurs et éducatrices populaires », c'est-à-dire qu'ils et elles accompagnent les jeunes membres dans un processus d'éducation populaire qui mène à des actions collectives. Dans ce rôle, les intervenants.tes coordonnent, organisent et animent des activités et des actions qui favorisent la participation des membres du RAJE citoyenne et le développement de leurs capacités à comprendre et à agir collectivement. Enfin, cet accompagnement suppose que les intervenants.tes se forment à l'éducation populaire et à l'action collective afin d'améliorer leurs capacités à accompagner les membres du RAJE citoyenne.

Par ailleurs, les participants se sont questionnés sur la possibilité d'adopter certaines valeurs qu'ils ne portent pas forcément dans leur propre vie (par exemple les valeurs liées à l'ÉPA). Aussi, est-il difficile de dissimuler au quotidien sa posture d'intervenant. En fait, selon eux, l'enjeu de définir le rôle de l'intervenant revient au processus de formation interne au RACQ.

La définition du rôle de l'intervenant peut également faire référence au processus d'embauche. Si, pour les participants, ce processus doit permettre le recrutement d'intervenants présentant toutes les caractéristiques nécessaires pour favoriser l'intervention communautaire, cela reste complexe à mettre en œuvre concrètement. Il est cependant très pertinent pour eux d'inclure le portrait des rôles présenté par Toomey (*op.cit.*) dans une **formation**, car cela peut amener les nouveaux intervenants à se questionner sur leurs rôles et leur permettre de réaliser les postures moins assumées ou moins efficaces avec les jeunes. Si ces informations se partageaient bien dans le réseau des Auberges, cela faciliterait ensuite les échanges avec sa propre équipe de travail.

En somme, pour les participants, le RACQ doit se saisir de cette question fondamentale du rôle de l'intervenant en action collective pour déterminer si cela fait partie d'un processus d'échange d'expériences ou si les intervenants manquent de formation pour développer ce rôle de « gardien du processus » dans les Auberges. Une réflexion sur le rôle de l'intervenant en action collective dans les Auberges sera à mener au sein du RACQ.

3.3 Bilan : les contours de l'action collective dans les Auberges

L'espace de discussion dans le cadre de cette recherche a été réconfortant pour les participants qui ont partagé les limites de leurs actions, tout en constatant l'étendue de leur marge de manœuvre. Il ne s'agit pas d'obstacles insurmontables, mais de freins inhérents à ce genre de processus. En fait, on le constate lorsque l'on prend connaissance de ce que traversent d'autres groupes/mouvements. Il est normal d'avoir à consentir beaucoup d'efforts à la mobilisation, d'autant qu'il existe des initiatives qui ne fonctionnent pas, qui ne mobilisent pas les jeunes. Il n'y a malheureusement pas de recette toute faite. Toutefois, prendre connaissance des écrits montre que ce type de difficultés est documenté et qu'un tel processus sollicite avant tout créativité et patience. Pour chaque situation problème, il y a un mode d'action différent à utiliser, des solutions particulières pour contourner les freins. Il se peut qu'un groupe ne se rende jamais à la fin d'un processus. On peut donc se limiter à une étape d'un processus ou se greffer à d'autres AC. L'action collective parfaite ne peut pas être un objectif réaliste. Force est de constater à quel point ce processus est lourd à porter pour les intervenants comme pour les jeunes. Il faut décortiquer ce processus en plus petites étapes et valoriser les petits succès plutôt que d'aboutir à l'échec d'une démarche d'AC qui ne s'est pas rendue jusqu'au bout.

En ce sens, il est possible d'identifier dans les échanges des éléments récurrents et incontournables dans la démarche d'action collective. Le tableau 8 propose une synthèse de ces échanges :

Tableau 8. La démarche d'action collective selon les participants

ACTEURS	Jeunes et intervenants RACQ Autres OC
PROCESSUS	Étapes Degrés d'investissement différents Limite dans le temps Spontanéité des actions
FORMES D' ACTIONS COLLECTIVES	Espace de parole et de délibération formels ou informels Mise en commun Idée du collectif Rôle actif des jeunes

4. LES PERSPECTIVES D'ACTION

Cette section présente les pistes d'action suggérées par les participants et leurs équipes de travail afin de mieux soutenir les pratiques d'action collective au sein des Auberges. En effet, les acteurs engagés dans la démarche de RAP ont notamment eu le « devoir » d'en discuter avec leurs collègues. Les perspectives d'avenir qui suivent émergent donc de leurs besoins communs et sont ancrées dans leur réalité d'intervention. Ces pistes ont été regroupées en quatre grands axes, organisés sous forme de tableaux.

Par ailleurs, ces pistes d'action ont été présentées et discutées à l'AG du RACQ de novembre 2014, à Québec. Il apparaissait primordial de permettre aux membres du RACQ présents à l'AG de se les approprier afin d'en poursuivre le développement. Les commentaires recueillis pour chacun des axes ont été intégrés dans chacun des tableaux. De manière générale, soulignons que ces pistes d'action sont apparues réalistes aux yeux des membres de l'AG. Il fut souligné qu'il s'agit de la mission des Auberges du cœur de faire de l'éducation populaire et de l'action collective, et que l'actualisation de cette mission demande un travail continu.

4.1 Processus de recrutement des nouveaux intervenants, encadrement et soutien continu du personnel en lien avec les pratiques collectives

On l'a déjà souligné, compte tenu des freins et leviers entourant les processus d'action collective, le recrutement des intervenants pourrait permettre de s'assurer de leur intérêt pour cette modalité d'intervention. S'il ne s'agit de réglementer ce processus, c'est un moyen de veiller à ce que l'on partage les mêmes valeurs au sein du RACQ. En ce sens, cela fait aussi référence à l'encadrement et au soutien continu des Auberges dans le développement de pratiques collectives. Le tableau suivant regroupe les principales avenues possibles en ce domaine, tant pour le recrutement que pour l'accompagnement des intervenants tout au long de leur parcours professionnel :

Tableau 9 : Perspectives d'action en lien avec le recrutement, l'encadrement et le soutien du personnel en lien avec les pratiques collectives

PERSPECTIVES D'ACTION SUGGÉRÉES	COMMENTAIRES DE L'AG
Formuler plus clairement certains critères d'embauche dans les offres d'emploi : responsabilité professionnelle et rôle de citoyen informé (actualité et enjeux sociaux)	Importance de critères d'embauche reconnus, mais pas comme critères d'exclusion : les apprentissages sont possibles. Attention aux risques de complexification du processus d'embauche Sonder l'intérêt, la curiosité du candidat pour l'action collective. Questions possibles : participe-t-il à des actions collectives ?
Décrire de façon plus équivoque les tâches des intervenants reliées aux pratiques collectives, et développer des critères d'« évaluation »	Responsabilité de l'Auberge (équipe et direction) de former les employés, d'accompagner les nouveaux intervenants afin qu'ils adhèrent à la culture, à la philosophie de l'Auberge
Varié les rôles dans l'équipe afin que tous expérimentent les pratiques d'éducation populaire et d'action collective	Diviser les tâches reliées au processus d'action collective dans l'équipe, éviter qu'un seul intervenant prenne cela en charge

	Un répondant doit être ciblé, mais celui-ci doit solliciter toute l'équipe
<p>Adapter la formation actuelle du RACQ portant sur l'action collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Axer davantage sur l'éducation populaire et le développement de la citoyenneté ; développer les habiletés en animation de groupe et en leadership - Offrir une formule de formation « itinérante » d'une Auberge à l'autre et à laquelle toute l'équipe de l'Auberge (incluant la direction) participe afin que tous s'approprient le contenu 	<p>Le programme de formation est important et nécessaire : former et informer l'équipe afin qu'elle s'approprie les processus d'éducation populaire et d'action collective</p> <p>Le RACQ pourrait se déplacer d'Auberges en Auberges pour offrir la formation à toute l'équipe (afin que tous soient au même niveau) et assurer un soutien récurrent</p>

4.2 Pratiques d'intervention

Différentes pratiques d'intervention ont été identifiées par les participants. Force est de constater que les intervenants possèdent, parfois plus qu'ils ne le pensent, une intéressante et riche banque d'activités. Le tableau suivant reprend les principales perspectives d'action suggérées et discutées lors de l'AG :

Tableau 10 : Perspectives d'action en lien avec les pratiques d'intervention

PERSPECTIVES D'ACTION SUGGÉRÉES	COMMENTAIRES DE L'AG
<p>Prioriser l'intervention collective et de groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le passage à l'action collective - Sortir du bureau et sortir de l'Auberge - Développer une approche globale : dézoomer l'intervention de l'individu et de « ses » problèmes 	<p>Développer le rôle de l'intervenant en tant que « gardien du processus »: favoriser l'action, être à l'écoute du groupe, aller vers les jeunes au quotidien, volet informel à prioriser</p> <p>Axer sur le processus et non les résultats</p> <p>Faire des choix devant les multiples demandes des jeunes</p> <p>L'action collective doit faire partie des approches d'intervention mais ne peut pas prendre la place de ce que les jeunes et les intervenants ont à faire (école, suivis, etc.).</p> <p>Partager les situations de groupe dans les réunions d'équipe : importance de la continuité dans l'équipe en lien avec l'intervention de groupe</p> <p>Veiller à la cohérence entre la direction et l'équipe</p>
<p>Se doter d'espaces de parole pour les jeunes au sein de l'Auberge afin qu'ils puissent s'approprier certaines situations sociales et politiques</p>	<p>Favoriser l'émergence d'espaces d'écoute et de parole et donner la place aux jeunes : réunions d'équipe, activités de résidents (de sonner un « thème du mois), cercles de concertation</p> <p>Identifier les espaces propices à la</p>

	<p>discussion, à l'éducation populaire et au transfert d'informations sur l'actualité : souper et moments informels au quotidien Vulgariser les informations et les actions faites avec les jeunes : importance des mots utilisés,</p> <p>Changer de vocabulaire: plutôt que de parler de « moment obligatoire » dans l'Auberge (par exemple la soirée des résidents), parler de « moment de vie commune »</p> <p>Apprendre à gérer les situations qui émergent</p> <p>Rester ouverts aux opportunités d'intervention et d'éducation populaire (« allumés »)</p>
Trouver des moments pour agir ensemble, entre Auberges	

4.3 Partage des pratiques et des informations

Au-delà du recrutement et de la réflexion sur les possibilités de développement de l'action collective au sein des Auberges au quotidien, les échanges entre participants ont porté sur le partage des pratiques et des informations au sein du RACQ. Les outils, les initiatives, mais aussi les questionnements doivent être collectivisés pour partager les leviers et réduire les freins entourant ces processus. Le tableau qui suit résume les perspectives d'action suggérées par les participants et commentées à l'AG du RACQ :

Tableau 11 : Perspectives d'action en lien avec le partage des pratiques et des informations

PERSPECTIVES D'ACTION SUGGÉRÉES	COMMENTAIRES DE L'AG
<p>Documenter et partager les initiatives collectives et les outils entre intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - outils/activités « clé en main » plutôt que de décupler les efforts/ressources. - moyens de communication pour s'informer à l'avance des événements et des enjeux sociaux pour avoir le temps de s'y préparer 	<p>Le partage des pratiques permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'avoir davantage de visibilité - d'épargner du temps et de l'énergie en utilisant les outils des autres - de transférer les compétences et les connaissances - de favoriser la synergie et les collaborations entre Auberges, d'enrichir la vie associative <p>Recevoir des outils clés en main : utile et porteur</p> <p>Cependant, un manque d'outils sur l'action collective est noté ; Autres freins notés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque de temps des intervenants pour organiser des activités/ateliers. - Charge de travail à faire auprès d'eux (informer, sensibiliser, se former) - Insécurité, compétences à développer en animation de groupe et peu d'intérêt pour la

	chose publique
Désigner un interlocuteur dans chaque Auberge : - Relayer les informations importantes en lien avec les pratiques d'AC - Développer un réseau de communication afin que l'information circule facilement du RACQ jusqu'aux jeunes et vice-versa	Bonne communication du RACQ vers les Auberges; mais difficulté à transmettre les informations aux intervenants et aux jeunes Identifier un « poteau », un relais par Auberge sur l'action collective
Travailler davantage collectivement au sein du RACQ Inviter les autres Auberges dans les ateliers/activités	
Développer des partenariats/alliances : EPA et AC auxquelles les jeunes peuvent participer	Se rassembler entre Auberges ayant des projets communs
Effectuer des retours suite à la participation à une AC : partage d'informations, de photos, d'expériences, des retombées	

4.4 Rôle moteur du RACQ

Le RACQ est au centre du développement des pratiques d'action collective. Il joue également un rôle de « gardien du processus » pour les Auberges. Ce rôle moteur a été abordé à plusieurs reprises dans la recherche et l'espace de discussion de l'AG a permis d'identifier des pistes d'actions, résumées dans ce tableau :

Tableau 12 : Perspectives d'action en lien avec le rôle moteur du RACQ

PERSPECTIVES D'ACTION SUGGÉRÉES	COMMENTAIRES DE L'AG
Instigateur de mobilisation : fournir, partager des outils et soutenir les actions en place	Le RACQ porte le développement de l'AC, mais les Auberges ont aussi leurs responsabilités pour être instigatrices de mobilisation, adapter les outils aux dynamiques locales et les partager au RACQ pour les collectiviser
Leader des enjeux jeunesse au Québec : - Prise de position dans l'espace public - Effet d'entraînement des Auberges et des jeunes	Importance de prendre en considération la dynamique des jeunes mineurs
Responsable d'informer les Auberges des enjeux d'actualité (comité défense des droits) qui touchent les jeunes	
Soutien des actions de transformation sociale	La définition de l'action collective du RACQ permet de prendre conscience que les Auberges en font déjà.
Place du RAJE ? Outil commun, véhicule collectif	RAJE ne concerne pas tous les acteurs présents dans les Auberges (les jeunes adultes montréalais y ont surtout pris part) Ce mouvement a semble-t-il cristallisé la vision

CONCLUSION

Cette démarche de RAP portant sur les processus d'action collective a donné l'occasion à des intervenants, coordonnateurs d'Auberges ou permanents du RACQ de réfléchir davantage, avec leurs équipes, aux contours de ce processus d'intervention collective. Certains **éléments transversaux d'analyse et de réflexion** ont ainsi émergé :

- la **co-construction de l'action collective** avec les jeunes : rôle de soutien extérieur des intervenants, bagage et parcours personnel des intervenants, place des intervenants par rapport aux jeunes (expertise, contrôle, autorité ou accompagnement, éducation, formation) ;
- **L'Auberge comme lieu d'expérimentation de citoyenneté et d'investissement de l'« espace public »** pour les jeunes : être membre du CA, participer à des réunions d'intervenants, être force de proposition dans le fonctionnement d'une Auberge ;
- **l'équipe et la direction comme soutiens de la mobilisation des jeunes** : moteur, financement, formation, promoteur de l'action collective et support (moyens) ;
- **la citoyenneté comme vision plurielle au sein du RACQ** : autonomie, indépendance, exercice du politique, délibération, affiliation.

Au début de ce rapport, nous avons souligné que cette étude s'inscrivait dans un continuum historique en ce qui a trait aux pratiques développées par le RACQ. L'intérêt de se pencher sur la place et le rôle de l'action collective au sein des pratiques des Auberges du cœur témoigne d'une évolution importante qui a cours depuis le début des années 2000. Les actions de RAJE citoyenne au début de la décennie 2010, y sont pour beaucoup dans la genèse de cet intérêt pour une désindividualisation des pratiques au quotidien.

En somme, notre démarche de recherche coopérative a permis de mieux cerner en quoi l'action collective pouvait être pertinente pour les Auberges, et sur quoi elle pouvait porter. En ce qui a trait aux processus, à la méthode d'intervention, cela demeure encore à expérimenter et à collectiviser au sein du RACQ.

Le fait d'avoir présenté les principaux résultats dans le cadre d'une AG régulière du RACQ, a permis de donner du corps à notre démarche collective et de l'ancrer dans le cadre des préoccupations actuelles du regroupement. L'apport des membres de l'AG à la présentation témoigne en soi que notre étude était ancrée dans les besoins des acteurs présents, directions et intervenants locaux.

Rappelons que notre démarche est aussi liée à une étude antérieure portant sur l'affiliation des jeunes hébergés. Réalisée au milieu des années 2000, elle a été l'occasion de montrer que les pratiques d'affiliation se conjuguèrent difficilement avec les dimensions sociales et surtout politiques de l'affiliation. En continuité avec cette recherche – ainsi que celle sur le post-hébergement - et en lien étroit avec les actions de RAJE, nous croyons qu'il faut s'intéresser de près aux conceptions et aux définitions de l'autonomie des jeunes hébergés. Il nous semble effectivement nécessaire de réfléchir les pratiques d'action collective en lien avec la conception de l'autonomie véhiculée par

les Auberges. Comme nous le soulignons dans la problématique initiale, dans une perspective plus politique, l'autonomie doit être pensée comme un acte de fondation, de naissance, d'une personne citoyenne. Le déficit de citoyenneté prédomine, et subsume, les autres déficits, liés à la reconnaissance et la redistribution (conditions de vie). Cette lecture de l'autonomie ne les nie pas, mais il lie le travail du jeune sur son parcours, à l'accès à un statut et un rôle véritable de citoyen.

Si le travail de représentation du RACQ pour faire entendre la voix des jeunes nous semble essentiel, l'action ne se limite pas à ce que le regroupement propose et défend sur la place publique les droits et les ressources nécessaires pour soutenir les jeunes en difficultés. L'action doit aussi s'appuyer sur l'engagement de la base, au sein des Auberges, dans les pratiques qui valorisent et favorisent plus ouvertement l'action avec les autres jeunes. Comme souligné dans les pages qui précèdent, ces actions peuvent être de diverses natures et ne se limitent, en aucun cas, à de grandes manifestations. Des gestes locaux concernant le vivre-ensemble, ou l'environnement, peuvent très bien être vécus collectivement. Il en va de même de la place des jeunes dans la vie associative dans l'Auberge : cette vie représente aussi une voie d'accès à l'agir ensemble. Le rôle des intervenants est ici crucial, on l'a vu clairement dans les propos des participants à l'étude.

En marche vers 2020, le défi reste de taille pour le RACQ : comment favoriser le développement d'une affiliation plus socio-politique, dans un monde qui individualise les problèmes et les solutions ? Comment désenclaver ses pratiques de lieux ou de moments plus évidents pour vivre l'action collective (tel que la *Nuit des sans-abri*, qui ne rejoint pas tous les jeunes) ? Comment motiver les directions et les intervenants, voire, les convaincre, que l'action avec d'autres, que l'agir ensemble, vaut la peine d'être expérimentée ? Comment faire pour amener le RACQ et un maximum d'Auberges membres, à devenir des laboratoires d'expérimentation en ce sens ?

BIBLIOGRAPHIE

Becquet, V., et De Linares, C. (Eds.). (2005). *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*. Paris: L'Harmattan.

Bessant, J. (2004). « Mixed Messages : Youth Participation and Democratic Practice ». *Australian Journal of Political Science*, vol. 39, no 2, p. 387-404.

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*(22), 11-27.

Céfaï, D. (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*. Paris : La découverte.

Checkoway, B. (2011), What is Youth Participation?, *Children and Youth Services Review*, 33, 340-345.

Duval, M. (2008). L'action collective pensée par Hannah Arendt : comprendre l'agir ensemble pour le favoriser, *Revue service social*, 54(1), 83-96.

Esau, M. V. (2007). « Citizen Participation and the Poor: A Participatory Approach to Achieving Political, Social and Economic Freedom? ». *Politikon*, vol. 34, no 2, p. 187-203.

Fraser, N. (2004), Justice sociale, redistribution et reconnaissance, *Revue du MAUSS*, 23, 152-164.

Golombek, S. B. (2006), Children as Citizens, *Journal of Community Practice*, 14(1-2), 11-30.

Greissler, E. (2014). *Le post-hébergement dans les Auberges du Cœur : un prolongement des pratiques d'affiliation*. SHQ : rapport de recherche.

Greissler, E. (2013), *Contraintes et conditions d'émergence de l'engagement en situation de marginalité*, Thèse de doctorat, Ecole de service social, Université de Montréal.

Greissler, E. & Labbé, F. (2012). Lutter pour exister : conditions d'émergence du RAJE citoyenne, *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 215-234.

Hansotte, M. (2005). *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective*. Bruxelles : De Boeck.

Lamoureux, H. (2010). *La pratique de l'action communautaire autonome. Origine, continuité, reconnaissance et ruptures*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lamoureux, D. (2008). « Démocratiser radicalement la démocratie ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, no 1, p. 121-136.

Lamoureux, J. (2004). On est des entêt(e)s. Pensez pas nous épuiser, *Lien social et Politiques*, 51, 29-38.

Le Texier, E. (2006). *Quand les exclus font de la politique. Le barrio mexicain de San Diego, Californie*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Mathieu, L. (2004). *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : Textuel

Mercier, C., Bourque, D. et St-Germain, L. (coll). 2009. *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Série Documentation et diffusion, Revue Développement Social et ARUC-ISDC, no 8, 74 p.

Nusbaüm, M. (2011). *Les émotions démocratiques : comment former le citoyen du XXIe siècle?*. Paris : Climats.

Oates, B. J. (2002). « Co-operative Inquiry: Reflections on Practice », *Electronic Journal of Business Research Methods*, vol. 1, no 1, p. 27-37.

Racine, S. (2010), *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*, Thèse de doctorat en service social, Université de Montréal.

René, J-F. (2009) L'individualisation de l'intervention dans les organismes communautaires : levier ou barrière à la prise en charge démocratique ?, *Nouvelles pratiques sociales*, 22(1), 111-124.

René J-F.; Duval, M.; Cloutier, G.; Pontbriand, A. (2007). *Consolidation des pratiques communautaires d'affiliation sociale auprès des jeunes sans-abri du Québec*, Montréal : Rapport de recherche, RACQ.

René, J -F. Caron, L. et Morissette, I. (2015). RAJE citoyenne : une expérience de mobilisation de jeunes en difficulté. *Regard sur les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec*, sous la direction de Sylvain Bourdon et Rachel Bélisle, Québec : Presses de l'Université Laval.

Smith, N., Lister, R. Middleton, L. et Cox, L. (2005). « Young People as Real Citizens: Towards an Inclusionary Understanding of Citizenship ». *Journal of Youth Studies*, vol. 8, no 4, p. 425-443.

St-Louis, M. (1998). *Le suivi post-hébergement : pratiques et perspectives*. SHQ : rapport de recherche.

Toomey, A.H. (2009). Empowerment and disempowerment in community development practice: eight roles practitioners play. *Community Development Journal*, 46(2), 181-195.

Vultur, M. (2005). Aux marges de l'insertion sociale et professionnelle, *Nouvelles pratiques sociales*, vol 17, no.2, 95-108.

Warrin, P. (2012). Le non-recours aux droits. *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches.

ANNEXE

Exemples de pratiques collectives actuelles dans les Auberges du cœur

Nous avons regroupé les objectifs principaux motivant les actions collectives ayant actuellement cours certaines les Auberges :

- Développer des pratiques d'éducation populaire au quotidien ;
- Permettre aux jeunes de comprendre le fonctionnement et les enjeux de société ;
- Mettre en place des espaces de parole et de délibération au sein de l'Auberge ;
- Permettre aux jeunes de déterminer les règles de vie de l'Auberge ;
- Favoriser un mode de fonctionnement démocratique au sein des réunions auxquelles participent les jeunes ;
- Collectiviser le vécu des jeunes (développement d'un NOUS).

Les deux tableaux suivant synthétisent les pratiques d'actions collectives recensées au sein des Auberges ayant participé à la recherche. Ils présentent les actions ayant cours au sein des Auberges et à l'extérieur, dans l'espace public.

Au sein de l'Auberge : espace d'apprentissage et d'expérimentation :

Pratiques ou Espaces de participation	Description/Remarques
Échanges informels	Discussions lors des repas, dans les transports, etc.
Rencontres de résidents	
Ateliers thématiques de conscientisation	Échanges sur le droit de vote avec le <i>Forum jeunesse</i> en vue des élections Échanges avec les jeunes lors de la sortie de politiques publiques qui les concernent Choix du thème et co-animation avec les jeunes
Les « points de presse »	Faire connaître l'actualité, utiliser les journaux
Visionnement de vidéos et échanges	Vidéos sur les enjeux sociaux
Comités de jeunes	Comité autogéré de jeunes responsables d'activités comme le volet bénévole d'une Auberge
Conseil d'administration des Auberges	Participation des jeunes Moments d'échanges pour expliquer les points discutés au CA
Réunions d'intervenants	Participation des jeunes
Étude des plates-formes électorales des partis politiques en groupe	Présentation et échanges avec les jeunes
Soirée avec les candidats lors d'élections	Les candidats aux municipales ou à la députation sont invités à rencontrer les jeunes
Cuisine collective	Invitation des résidents et des ex-

	résidents
--	-----------

À l'extérieur de l'Auberge : agir ensemble dans l'espace public pour se faire voir et entendre

Pratiques	Description/Remarques
Utilisation des médias	Présentation et échanges sur des articles de presse écrite, réseaux sociaux, etc. Apprendre à réagir, prendre position par rapport à l'actualité
Participation à des manifestations	Présentation des enjeux avant une manifestation et échanges sur l'évènement après un rassemblement
Lettre à un député	Mettre au jour certains enjeux vécus par les jeunes ou afin d'obtenir un engagement de sa part
Exercice du droit de vote	Accompagner les jeunes à aller voter ou afin qu'ils obtiennent leur carte d'électeur
Prise de parole lors de débats électoraux entre les candidats	Apprendre à s'exprimer dans le cadre d'assemblées publiques
Sorties de groupe	
Opération Tirelire	
RAJE	Plate-forme pour l'ÉPA. Faire entendre ses revendications auprès des décideurs Manifestations Production de capsules vidéos et d'un film Développer des relations avec des alliés
Participation à « Opération Droits Devants »	Comprendre ses droits et apprendre à les exercer
Nuit des sans-abri	Lecture publique d'une lettre écrite par les jeunes (partenariat avec le RAPSIM)
Supporter les luttes des alliés, réseauter	Participer à des manifestations, comprendre d'autres enjeux sociaux